

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1043

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 46

A l'alinéa 16, substituer aux mots:

"à l'allocataire",

les mots:

"au locataire".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.